

GALATES

L'Esprit ou la Chair ?

Galates 5 : 16 – 25

Introduction

Extension de l'enseignement sur vivre selon la chair ou dans la liberté en Christ – concrétisation de ce qui se passe si on donne liberté à nature humaine et manière de vivre dans liberté en Christ

1. Notre Guide vv. 16 – 18

Après avoir montré dangers de suivre nature humaine, Paul conseille « marchez selon l'Esprit ... » mais il répète qu'une vie libérée de la loi ne sera pas une vie sans aucune loi où on est libre de gratifier la nature humaine. Au contraire, se laisser diriger par l'Esprit sera la meilleure manière d'accomplir la loi, vu que l'Esprit ne fera rien qui est contraire à la volonté de Dieu et accomplira la volonté de Dieu sans arrières pensées égoïstes de vouloir se justifier. Il faut, par contre, bien comprendre ce que cela veut dire d'être dirigé par l'Esprit. Il ne parle pas seulement d'actes ponctuels, mais d'une vie transformée. Il ne cherche pas non plus à enseigner une forme de dualisme où nous avons un être spirituel qui est bon et notre corps qui est mauvais. Il parle seulement du combat en tout chrétien ([1 Cor. 2 : 14](#) ; [Rom. 7 : 14 – 25](#)). (*Donc nous ne pouvons pas appeler tout ce qui nous vient à l'esprit la direction du Saint Esprit parce que même en tant que chrétiens, notre nature humaine nous poussera dans le sens inverse de ce que veut Dieu.*) La direction du Saint Esprit nous poussera donc dans la direction de la loi de Dieu mais sans pour autant que nous soyons dirigés par la crainte de mal faire devant la loi.

2. Notre comportement vv. 19 – 23

Dans ces versets, Paul contraste justement ce qui caractérisent les œuvres de la nature humaine quand elle est donnée carte blanche avec ce qui caractérisent une vie dirigée par le Saint Esprit. La liste qu'il donne n'est pas exhaustive ([voir tableau](#) ; cf. [Rom. 1 : 29 – 31](#) ; [Mc 7 : 21 & 22](#)), mais elle montre qu'il s'agit plutôt d'un style de vie que des actes isolés. C'est pour cela que Paul peut dire que les gens qui vivent de cette façon-là n'auront pas de place dans le royaume de Dieu malgré le fait que nous ne sommes pas justifiés par nos actes ([1 Jn 1 : 5 – 10](#)). Une vie dirigée par de telles envies charnelles témoigne du fait qu'on n'est pas passé par la nouvelle naissance ([Rom. 6 : 3 – 14](#)). Alors que ceux qui mettent à mort leur ancienne nature et qui font place au Saint Esprit produiront le fruit de l'Esprit ([Matt. 7 : 16 – 20](#)) et en faisant ainsi accompliront la loi de Dieu parce que ces caractéristiques privilégient l'autre (cf.v.14).

3. Notre Vie vv. 24 & 25

Enfin, avoir compris le message de l'évangile, c'est avoir compris que lorsque Jésus est mort, il n'est pas mort pour ses propres péchés mais pour les miens, à mon compte, à cause de ma vie. Ainsi, en ce qui concerne la chair (et donc la loi) nous sommes morts, notre chair a été crucifiée ; non pas physiquement, mais dans l'union avec la crucifixion de Christ (cf. [Gal. 2 : 19 & 20](#) ; [Rom. 6 : 6](#)). Une telle compréhension des choses m'amènera donc à chercher à condamner à mort cette ancienne nature dans ma vie maintenant que je vis en Christ, non pas parce que j'ai peur de ne pas être justifié mais justement parce que je suis justifié et je veux vivre pleinement la relation que j'ai avec Dieu par cette justification ([Rom. 8 : 12 – 17](#)). Il m'a donné la vie en Christ par la naissance de l'Esprit donc logiquement je cherche à vivre par l'Esprit. Dans ce cas, je reconnaitrais également que ce n'est pas moi qui est bon mais l'Esprit de Dieu en moi (cf. [Luc 17 : 10](#)), ce qui m'empêchera de me comparer favorablement avec les autres pour les juger (v.26).